



La Réunion-Mayotte

Niveaux de vie et pauvreté à La Réunion en 2017

Un taux de pauvreté élevé mais en baisse depuis 10 ans

En 2017, 38 % des Réunionnais vivent sous le seuil métropolitain de pauvreté. Depuis 2007, la pauvreté recule sensiblement de même que les inégalités de revenus. Toutefois, la pauvreté reste beaucoup plus importante qu'en métropole (14 %). En effet, le déficit d'emplois reste important sur l'île. C'est particulièrement le cas dans de petites communes rurales, où l'emploi est rare : plus d'un habitant sur deux vit sous le seuil de pauvreté à Sainte-Rose, Cilaos, et Salazie. Pour autant, avoir un emploi ne suffit pas toujours pour éviter une situation de pauvreté. Les revenus des Réunionnais sont plus faibles et sont fortement dépendants de l'aide sociale, qui permet de réduire la pauvreté et les inégalités de revenus.

Ludovic Besson, Insee

En 2017, 38 % des Réunionnais (334 300 personnes) vivent sous le seuil métropolitain de pauvreté. Ainsi, ce **seuil de pauvreté** est calculé selon la distribution des revenus de métropole, qui s'élève à 1 041 euros par mois et par **unité de consommation** (UC - **définitions**, **figure 1**). Les mineurs sont particulièrement concernés : 115 500 vivent dans un ménage pauvre, soit la moitié d'entre eux.

La pauvreté demeure à un niveau bien plus élevé qu'en métropole (14 %). Elle est nettement plus marquée que dans la région métropolitaine la plus concernée, la Corse (19 %). En effet, le déficit d'emplois reste important à La Réunion. En 2017, 47 % des personnes en âge de travailler ont un emploi, contre 65 % en métropole.

Pour autant, avoir un emploi ne suffit pas toujours pour éviter une situation de pauvreté. Ainsi, parmi les ménages dont les revenus d'activité (salaires et revenus des travailleurs indépendants) sont la principale ressource déclarée, 21 % se situent en dessous du seuil de pauvreté en 2017. C'est deux fois plus qu'en métropole.

La pauvreté concerne davantage les petites communes rurales (**figure 2**) : plus d'un habitant sur deux à Sainte-Rose (53 %), Cilaos (54 %), et Salazie (58 %). À l'inverse, La Possession est la commune la moins concernée (26 %).

Baisse du taux de pauvreté et des inégalités de revenus depuis 2007

Le taux de pauvreté monétaire recule néanmoins nettement depuis 2007 (- 9 points). À la suite de la crise économique de 2007-2008, le redémarrage de l'emploi en 2010 et le dynamisme des prestations sociales ont en effet permis d'atténuer les effets de la contraction de l'activité.

1 38 % des Réunionnais vivent dans un ménage pauvre

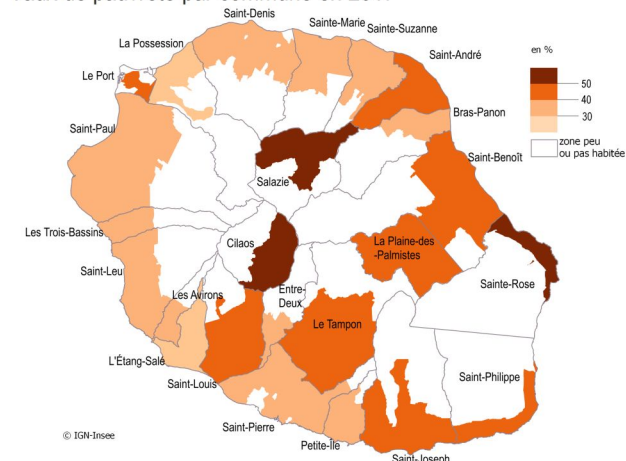
Indicateurs de niveau de vie et de pauvreté à La Réunion et en métropole en 2017

	La Réunion		Métropole
	2017	Évolution 2017/2007	2017
Taux de pauvreté (en %)	38,4	- 9 points	14,1
Niveau de vie médian mensuel (en euros par UC)	1 250	+ 22 %	1 735
Niveau de vie médian des personnes pauvres (en euros par UC)	810	+ 15 %	840
Rapport interdécile (D9/D1)	4,4	- 1,3	3,4

Note : les évolutions sont calculées hors revenus financiers et en euros constants de 2017. Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017, enquête Revenus Fiscaux et Sociaux et (ERFS) 2007 et 2017.

2 Le Nord et l'Ouest moins touchés par la pauvreté

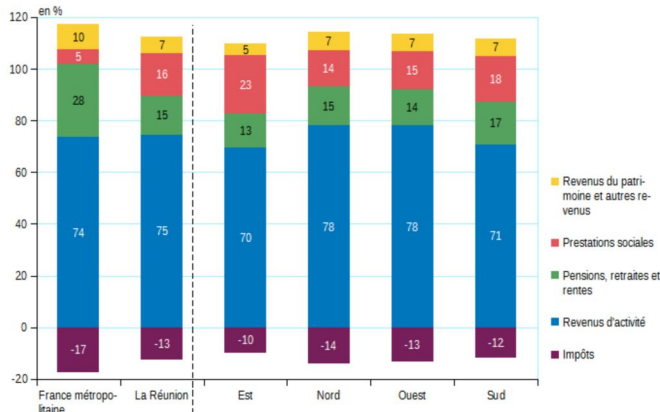
Taux de pauvreté par commune en 2017



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017.

3 À La Réunion, les prestations sociales ont un poids trois fois plus important dans le revenu

Décomposition du revenu disponible par microrégion en 2017



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017.

La reprise économique à partir de 2014 entraîne ensuite un rebond du pouvoir d'achat (+ 2,4 % par an entre 2014 et 2017), dont les ménages les plus modestes ne sont pas exclus. Un tiers de la baisse du taux de pauvreté est ainsi intervenue sur cette période.

Les ménages les plus modestes ont en outre davantage bénéficié de la mise en place de la prime d'activité en 2016, en remplacement du Revenu de solidarité active (RSA) et de la prime pour l'emploi. Fin 2017, la prime d'activité concerne 60 800 allocataires.

En 2017, les niveaux de vie restent plus faibles à La Réunion d'un bout à l'autre de l'échelle des revenus. La moitié des Réunionnais vivent avec moins de 1 250 euros par mois et UC, soit 28 % de moins qu'en métropole. Les revenus des plus modestes sont sensiblement plus faibles qu'en métropole : les 10 % des plus modestes disposent d'au plus 670 euros par mois et par UC contre 930 euros en métropole. Quant aux 10 % les plus aisés, ils disposent de revenus plus proches de ceux de leurs homologues métropolitains : au moins 2 960 euros mensuels par UC contre 3 180 euros.

Les inégalités restent ainsi importantes à La Réunion : en 2017, les 20 % les plus favorisés reçoivent 45 % de l'ensemble des revenus disponibles par UC, soit 5,6 fois plus que les 20 % les plus modestes. En métropole, cet écart est moindre (4,3 fois)

Pour autant, les inégalités de revenus diminuent fortement sur l'île depuis dix ans. En 2007, le rapport entre les revenus des 20 % les plus aisés et ceux des 20 % les plus modestes était de 7.

La redistribution des revenus réduit la pauvreté et les inégalités

Le versement des prestations sociales (allocations familiales, prestations logement et minima sociaux) et le prélèvement des impôts directs réduisent fortement les inégalités de revenus et la pauvreté. Sans cette politique de redistribution, plus de la moitié des Réunionnais (51 %) vivraient sous le seuil de pauvreté, soit 13 points de plus qu'avec cette redistribution.

Le niveau de vie de nombreux Réunionnais dépend fortement des prestations sociales et plus particulièrement des minima sociaux. Le poids des prestations sociales dans le revenu disponible des ménages est trois fois supérieur à La Réunion par rapport à la métropole : 16 % contre 5 % (figure 3). Il culmine dans l'Est (23 %). Au contraire, les pensions et retraites ont un poids deux fois inférieur. Ceci s'explique par la jeunesse de la population conjuguée à un fort taux de chômage, le plus élevé de France en 2017 après Mayotte (23 %). Fin 2017, La Réunion compte 163 200 allocataires de minima sociaux. ■

Méthode

L'analyse de la pauvreté et du revenu disponible des ménages mobilise le Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) depuis 2014 à La Réunion. À partir du millésime 2015, le revenu disponible des ménages à La Réunion intègre comme en métropole les « revenus financiers imputés ». Comme certaines améliorations méthodologiques dans la chaîne de traitement du dispositif Filosofi peuvent intervenir d'une année sur l'autre, les calculs d'évolutions basés sur deux millésimes rapprochés de cette source sont déconseillés.

Les résultats issus de Filosofi ne sont pas strictement comparables à ceux des études précédentes, portant sur les revenus 2007 et 2010, réalisées à La Réunion à partir de l'Enquête revenus fiscaux et sociaux (ERFS). Toutefois, pour permettre l'analyse des évolutions dans le temps entre 2007 et 2017, les mêmes traitements et champs couverts ont été appliqués sur les deux années considérées pour les rendre le plus comparable.

Au niveau national, l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux (ERFS) reste la source de référence pour les indicateurs d'inégalité des niveaux de vie et de pauvreté.

Définitions

Revenu disponible : ensemble des revenus d'activité, des retraites et pensions, des revenus du patrimoine, des revenus financiers et des prestations sociales (prestations familiales, aides au logement et minima sociaux).

Unités de consommation (UC) : elles permettent de comparer les niveaux de vie des ménages de tailles et de compositions différentes. Le premier adulte du ménage compte pour 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 UC, les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC.

Niveau de vie : revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'UC. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le seuil de pauvreté dit « métropolitain » est fixé à 60 % du niveau de vie médian observé en métropole, soit 1 041 euros par mois et par UC. Le taux de pauvreté est la part des personnes pauvres, c'est-à-dire vivant dans un ménage qui dispose de moins de 1 041 euros par mois et par UC.

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédaction en chef :
Julie Boé

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2020

Pour en savoir plus :

- « Revenus et pauvreté des ménages en 2017 », Dispositif Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) ;
- Besson L., « 10 ans après la crise de 2007-2008 : pauvreté et inégalités de revenus reculent à La Réunion », CEROM ;
- Blasco J., Guillauneuf J., « En 2017, les niveaux de vie progressent légèrement, les inégalités sont quasi stables », *Insee Première* n°1772, septembre 2019 ;
- Besson L., « Niveaux de vie et pauvreté en 2014 - Quatre Réunionnais sur dix vivent sous le seuil de pauvreté », *Insee Analyses La Réunion* n° 27, septembre 2017 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : @InseeOI.

